

Le Peuple de France... ACCUSE

SA MAJESTÉ PÉTAÏN

Il avait dit : Avant le 15 Octobre j'aurai jugé les responsables. Le monde apprit ainsi, que la Cour de Riom était dessaisie et que ce fameux procès qui devait faire éclater aux yeux des peuples étonnés et de l'ennemi ravi toutes les culpabilités, allait soudainement quitter le grand jour des débats pour se terrer au fond du Cabinet où M. Pétain assis sur sa chaise donnerait enfin à la France le résultat de ses cogitations judiciaires. On se demanda même un moment, si pris de remords et pour une fois épris de vérité, il n'allait pas se constituer prisonnier. C'était mal connaître le vieillard vindicatif et fourbe. Il n'avait eu recours à cette formule judiciaire empruntée aux Mérovingiens que pour mieux essayer de couvrir ses responsabilités et celles de ses complices, la capitulation s'avérant un abri de plus en plus incertain.

DE CHILPÉRIC AU ROI-SOLEIL

Sa vieille prudence lui fit-elle redouter de se charger tout seul d'une aussi effarante iniquité. On ne sait. Quoi qu'il en soit il passa d'un seul coup de Chilpéric à Louis XIV et décida de se donner un Conseil du roi. Les Magistrats invités à y participer refusèrent unaniment. « La Cour rend des arrêts et non des services » fut-il redit une fois de plus. Fière et noble réponse des porteurs de toge à ce porteur d'épée brisée. Alors il fallut recourir aux courtisans et aux gens de la suite. Mais ce n'est pas quand il commence à couler que les rats défendent le bateau. Le Conseil ridicule prit cette décision ridicule de juger qu'il ne jugerait pas et qu'il fallait ressaisir la Cour de Riom dessaisie. A cette farce grotesque qui restera une des plus symboliques du régime de Vichy, M. Pétain ajouta un post-scriptum de son cru. N'ayant pu juger, il préjugea. Pression infâme exercée sur la Cour à laquelle on dit : Vos inculpés, nous avons décidé que ce seraient des coupables.

PÉTAÏN PARLE ET MENT

Dans le lamentable discours qu'il a prononcé à la Radio pour faire connaître la décision des Féodaux de la Banque et de l'Industrie, condamnant Léon Blum à l'internement à vie au Fort de Portalet, Pétain, en vieux renard, s'est bien gardé de formuler lui-même les chefs d'accusation. Il en a laissé le soin, et pense-t-il la responsabilité, à son Conseil du roi. Ce sera cependant à lui que nous demanderons compte des conclusions qu'il a entérinées par son soi-disant jugement. Ce n'est pas que ces Messieurs du Conseil n'aient pas à s'en expliquer devant le grand tribunal qui les jugera. Mais pour le moment elles sont autant d'affirmations de Pétain lui-même. Nous nous en voudrions de ne pas reproduire ici ce morceau in-extenso :

« Léon Blum, deux fois Président du Conseil, Vice-Président du Conseil et Ministre » pendant la période précédant la guerre, a vu la situation diplomatique et militaire » s'aggraver. Il a été informé des déficiences de la défense nationale, a méconnu ses » devoirs en négligeant de donner à l'armement l'impulsion que commandait la situation » A, par ses réformes dans l'ordre du travail, sur lequel un accord dans le pays aurait » pu être réalisé, fait de ces mesures des instruments de lutte sociale. La vigueur du » pays s'en est trouvé affaibli ; il a mis la France en état de péril ».

NOUS EXIGEONS LA VÉRITÉ

Eh ! quoi, c'est tout dira le lecteur ! Quoi, ces vieux ragots éculés qui ont traîné sans succès dans toute la presse vendue, c'est tout ce qu'on a trouvé ? Et que vouliez-vous que l'on trouve ? Il n'y avait rien d'autre. Mais où sont les preuves, où sont les chiffres ? Voyons est-ce que vous vous croyez encore en République ! Des preuves, des chiffres, pourquoi pas tant que vous y êtes une enquête judiciaire sur la gestion du gouvernement de Vichy ! Silence dans les rangs et suivons le Maréchal !

Eh bien, oui suivons-le sur son propre terrain.

Ainsi donc M. Pétain, il y avait des déficiences dans notre armature militaire ? Alors il faut nous dire ce que les civils ont refusé à l'Etat-Major, ce qu'on vous a refusé à vous

Vice-Président du Conseil supérieur de la Défense Nationale, Inspecteur Général de l'aviation et surtout ancien Ministre de la Guerre. Car vous avez été tout cela, n'est-ce pas ? Et qui donc vous a refusé quelque chose. Est-ce Laval ? Est-ce Doumergue ? Est-ce Flandin ? En tout cas ce n'est pas Blum. Il a porté les crédits de défense nationale à un chiffre jamais atteint dans notre histoire. Alors M. Pétain auriez-vous menti ? Ce doit être l'avis de M. Weygand qui, à Lille quelques semaines avant la guerre proclamait que notre armée n'avait jamais été aussi au point, qu'elle avait des cadres incomparables et qu'elle était sûre de sa victoire. Qui ment en tout ceci. Est-ce vous ? Est-ce Weygand ? Le pays trompé veut savoir, car il estime que la place de celui qui l'a trompé est au Fort de Portalet.

L'Allemagne n'a eu que quelques années pour préparer son armée, et il n'y avait pas de déficiences. Notre Etat-Major a eu plus de 20 ans et les déficiences viendraient des quelques mois du Front Populaire. Il faudrait le prouver. Mais au fait, quand vous proclamez que Léon Blum en a été averti, n'avouez-vous pas ainsi que ces déficiences étaient antérieures à son arrivée au pouvoir ? Alors que reste-t-il ? Il reste les réformes sociales, voilà le crime, le seul, le vrai.

TRAVAILLEURS ATTENTION

Chaque mot de cette partie des conclusions du Conseil de Pétain est un mensonge et et une infamie.

Léon Blum a refusé de donner à l'armement l'impulsion que commandait la situation ? Mensonge. Personne avant lui n'avait fait voter autant de crédits. Tout ce que l'Etat Major a demandé il l'a eu. Et lorsque la guerre a éclaté a-t-on constaté que les réformes sociales avaient retardé l'exécution du programme élaboré par l'Etat-Major ? Non M. Pétain Ce programme était en avance sur l'horaire fixé par l'Etat-Major lui-même !

Il reste ceci : « Les réformes dans l'ordre du travail ayant dû être arrachées de haute lutte la vigueur du pays en a été affaiblie. Et voilà pourquoi sans doute notre Etat - Major n'avait pas prévu la guerre de mouvement, pourquoi nous n'avions pas de divisions blindées. Et c'est sans doute aussi parce qu'il avait été lui-même affaibli par les réformes sociales que Pétain a capitulé !

On croit rêver devant tant de sinistre bêtise !

Mais il n'y a pas que la bêtise ; il y a la haine, il y a la vengeance et c'est au fond tout le procès intenté à Léon BLUM.

Serrons donc d'un peu près le texte : « Léon Blum a par ses réformes dans l'ordre du travail, sur lesquelles un accord aurait pu être réalisé, fait de ces mesures des instruments de lutte sociale ». Quant à ce dernier membre de phrase nous ne comprenons pas ce que signifie ce pathos et nous attendons que les gens du Conseil de justice aient éclairé leur pensée pour leur faire l'honneur de la commenter, mais en revanche, ce qui concerne l'accord qui aurait pu être réalisé dans le pays est plus clair ». Alors nous interrogeons. Pourquoi donc cet accord n'avait-il pas été réalisé auparavant ? Pourquoi, puisque les Féodaux de l'argent, dans leur grande bonté, étaient prêts à faire avec gentillesse tout ce que Léon Blum a fait pour répondre à la volonté du peuple, pourquoi n'ont-ils rien tenté dans ce sens ?

TOUT LE PEUPLE SOLIDAIRE

Eh ! quoi n'avaient-ils pas le pouvoir ? N'était-ce pas la fine fleur de leur domesticité politique qui gouvernait avec les Laval, les Flandin, les Piétri ?

Qu'ont-ils fait, qu'ont-ils proposé ? Rien. Non seulement rien mais ils ont envoyé Laval au pouvoir pour faire la politique contraire, cette abominable politique de déflation qui a amené l'explosion de 1936. Les vrais coupables M. Pétain les voilà. Qu'est-ce que vous attendez pour les faire arrêter ?

Mais s'il a fallu pour réaliser des réformes sociales urgentes, accomplies parfois depuis 10 ou 15 ans dans d'autres pays, que la volonté populaire s'affirmât, que la majorité fut changée, Léon Blum dans son action a eu des complices innombrables. Non seulement les autres ministres mais encore la majorité des deux Chambres qui ont voté ces lois telles qu'il les a proposées. Et derrière eux, il y a la foule immense des travailleurs qui les ont voulues qui les ont imposées comme ils ont pu, il y a la majorité de la nation, non seulement complice au premier chef, mais coupable au premier chef parce que bénéficiaire.

POUR ARRACHER LÉON BLUM A SES BOURREAUX

Et en fin de compte c'est bien la pensée de Pétain, des généraux de coup d'état et de leurs maîtres Messieurs de la Banque et des trusts. Alors nous nous retournons vers le peuple et nous lui disons : Prends garde ! Léon Blum n'est pour ses bourreaux que le sym-

bole sur lequel ils ont concentré toute la haine qu'ils te vouent. Et c'est pour toi qu'il a mérité cette haine.

En te donnant plus de sécurité pour ton pain, pour ta vieillesse, en te permettant à toi aussi de jouir de cette France qui ne serait pas sans toi, du rivage de ses mers, du soleil de son Midi, de l'air de ses montagnes, du calme de ses champs, en relevant pour toi la condition humaine, il a couru le risque d'abaisser le taux, de leurs tantièmes et de leurs dividendes !

Crime inexpiable n'est-il pas vrai ? Et voilà pourquoi depuis treize mois Léon Blum est dans les cachots du roi Pétain, sous une accusation si grotesque que l'on ne trouve pas de juges pour le juger et pourquoi M. Pétain l'envoie aujourd'hui en plein hiver dans un Fort désaffecté et glacial avec le secret espoir que ce vieillard de près de soixante-dix ans n'en reviendra pas.

VOUS ÊTES LES OTAGES DE LA NATION

Ah ! si tous ces accusés pouvaient mourir, si toute cette sinistre farce du procès de Riom pouvait finir dans un cimetière, quel soulagement pour les gens de Vichy et leurs complices.

M. Pétain en rêve ; il en a la nostalgie au point de se laisser aller à proclamer et à afficher sur les murs qu'il faut décimer les chefs du peuple. Et en français décimer, cela veut dire tuer et rien d'autre !

Eh bien non en voilà assez ! Assez de crimes comme ceux-là Messieurs de Vichy, messieurs des trusts et de la Haute Banque. On ne frappera plus les nôtres. Il est fini le temps où les travailleurs se résignaient à enterrer leurs martyrs en silence.

Vous êtes désormais les otages du peuple et qui que ce soit qui les touche vous qui avez installé l'ennemi en France, vous en répondrez individuellement et collectivement.

DES TÉMOINS MANQUENT A L'APPEL

Dans ce discours incohérent et misérable où M. Pétain juge sans juger tout en jugeant, il y a quelques phrases à retenir parce que elles révèlent le trouble et l'angoisse de sa conscience. Celle-ci entre autre « J'estime que non seulement la Cour de Riom ne pouvait être dessaisie, mais que l'intérêt national exige qu'elle puisse juger dans les délais les plus brefs ».

Vraiment, c'est l'intérêt national qui exige cela ? Au fait M. Pétain sait-il que l'ennemi campe encore sur notre territoire ? Est-il donc besoin en cette affaire de sa protection et de son sourire narquois ? Le délai le plus bref ? Evidemment il voudrait bien qu'on en finisse avec ce cauchemar, avec son cauchemar, et que cette farce mit, comme il le demande encore « le point final » à cette tragédie de notre Histoire.

Il n'y aura pas de point final tant que la lumière n'aura pas été faite, tant que les vrais coupables n'auront pas été appréhendés, tant que la vérité n'aura pas été librement révélée tant que la justice n'aura pas été rendue.

Et nous avons des documents à apporter, des témoins à convoquer.

Oui M. Pétain en dépit de vos délais les plus brefs, il y a encore 1.500.000 prisonniers en Allemagne, et parmi eux, nous ne savons combien d'officiers et de généraux. Dans votre entourage il n'y a guère que des généraux responsables au premier chef, qui n'ont vu dans la capitulation qu'un abri contre les sanctions

Mais il y a les autres qui sont encore là-bas, et c'est eux que la France veut entendre pleinement et librement.

LE PLUS GRAND COUPABLE

Et avec elle, nous aussi voulons, exigeons de les entendre, car nous savons comme vous savez ce qu'ils diront.

Ils diront entre beaucoup d'autres choses : Si nous avons été vaincus c'est pour cette raison que nous n'avons pas été préparés à la guerre qui nous a été faite. Nos chefs, notre Etat-Major n'ont pas su ou pas voulu prévoir une guerre de mouvement, nous n'en avons ni l'instruction préparatoire, ni l'arme capitale, décisive : La division blindée. Et pourtant cela vous avait été indiqué, proposé, dans le livre prophétique du Général de Gaulle, mais on l'a repoussé.

Et vous M. Pétain, vous, qui bien à tort d'ailleurs, aviez en France la plus haute autorité militaire, et par conséquent la plus lourde responsabilité qu'avez-vous dit dans ce débat.

De vous à ce moment dépendait le destin de la France, sa victoire ou sa défaite. Il fallait choisir entre la routine imbécile de nos Etats - Major qui, en 1870 faisaient la guerre de Crimée et en 1914, la guerre de 1870 et les conceptions nouvelles, audacieuses, génératrices de victoire, sur lesquelles nulle grande intelligence militaire ne pouvait se tromper.

Tragique dilemme : Un bon ou un mauvais choix. L'un vous donnait le choix d'entrer glorieux dans l'histoire, l'autre ne vous permettait plus que de vous effacer comme une ombre pâle, qui descend vers la terre le front baissé. Eh bien ! ce choix, ce choix décisif vous l'avez fait. Et vous vous êtes prononcé M. Pétain pour la défaite. Vous avez parlé et vous avez écrit.

IGNORANCE CRIMINELLE OU CALCUL ?

En 1938, le général Chauvineau, professeur à l'École de guerre, publiait sous le titre « Une invasion est-elle possible » un ouvrage qui est un des plus remarquables monuments de stupidité militaire. On y lit par exemple : « Quant aux chars qui devaient nous ramener aux guerres courtes, leur faillite est éclatante (p. 131). Le front continu étant une nécessité en définitive, pour revoir de nos jours la guerre de mouvement, il faudrait vraiment qu'une convention s'établisse entre les parties. On pourrait par exemple en revenir au combat des Horace et des Curiace ».

Telles sont les idées ahurissantes exprimées par le général Chauvineau dans son livre.

Or, ces idées dont on peut hélas, mesurer aujourd'hui l'aveuglement, elles étaient celles mêmes que préconisait Monsieur Pétain, et il a écrit une préface au livre de Chauvineau pour lui apporter le concours de son autorité indiscutée alors.

Bornons-nous à citer quelques lignes parmi les plus caractéristiques. On lit ceci page 21. « On perçoit encore certaines tendances à reprendre la doctrine de la guerre de mouvement au début des opérations suivant les idées en honneur avant 1914. L'expérience de la guerre a été payée trop chère pour qu'on puisse revenir aux anciens errements. Sur terre, le barrage mortel qui s'oppose au passage des engins blindés existe ; c'est l'obstacle des mines associé au feu des armes automatiques Ce sera le rare mérite du général Chauvineau d'avoir montré que le front continu est à la fois fondé sur les leçons de l'histoire et sur les propriétés techniques des armes et de la fortification.

Mais il va beaucoup plus loin. Après nous avoir maintenus dans l'ornière des vieilles routines, il exécute en quelques mots dédaigneux les conceptions de De Gaulle, qu'il ne nomme pas. Ecoutez l'oracle Pétain « Il semble que les possibilités techniques des chars et des possibilités de commandement des divisions cuirassées, n'aient pas été étudiées d'une façon assez poussée.

En effet on ne les a pas étudiées. Un gouvernement de droite présidé par M. Flandin a refusé d'en doter la France. M. Pétain s'y opposait. Ainsi on en a laissé le monopole à l'Allemagne du cher Hitler qui devait venir enfin rétablir l'ordre en France, l'ordre troublé par une démocratie irrespectueuse de la domination du Comité des Forges.

Il règne aujourd'hui cet ordre et M. Pétain règne aussi. En sous ordre, cela va de soi. Et cet homme qui porte des responsabilités militaires effroyables, des responsabilités politiques pires encore, il a l'audace de se poser en Sauveur de la Patrie !

LA JUSTICE DU PEUPLE L'EMPORTERA

Mais c'est en vain qu'il a assassiné la République, qu'il a détruit toutes nos libertés qu'il a étouffé toute pensée libre, baillonné toutes les voix, la vérité s'est fait jour et le peuple de France sait.

Il sait que lorsque les puissances d'argent, avec l'aide de l'Axe Berlin-Rome, organisaient la Cagoule, c'était sur Pétain qu'elles comptaient pour prendre le pouvoir en cas de succès.

Il sait qu'à l'armistice on a livré aux allemands des milliers de chars et d'avions qui n'avaient jamais servi, que des millions de soldats n'ont jamais été appelés sur le front, qu'aucune résistance n'a été organisée dans le pays, aucune ligne de retraite préparée et que la capitulation a été imposée à la France livrée et trahie.

Il sait cela le peuple de France.

Entre ce peuple et lui il pourra mettre Darlan et tous ses amiraux, son Pucheu du Comité des Forges et ses mouchards, les nervi de Deloncle et les mercenaires de la « Légion », il pourra « décimer » quelques chefs de la démocratie, il ne décimera pas le peuple de France et c'est la colère et la justice du peuple qui l'emporteront.

NOVEMBRE 1941.